

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 20 (1882)
Heft: 38

Artikel: Quelques étymologies vaudoises
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-187140>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Faire la pluie et le beau temps. Disposer de tout commander en maître, grâce au crédit, à l'influence dont on jouit.

Etre à couvert de la pluie. Avoir une fortune solide ou une puissante protection.

Etre ennuyeux comme la pluie. Etre excessivement ennuyeux.

Se jeter, se cacher dans l'eau de peur de la pluie. Se jeter dans un grand inconvénient pour en éviter un moindre.

Après la pluie le beau temps. La joie succède souvent à la tristesse ; après une situation fâcheuse en vient une autre qui est préférable.

Petite pluie abat grand vent. Comme il vient souvent de la pluie quand le vent s'apaise, on dit au figuré : Il faut quelquefois peu de chose pour apaiser une grande querelle.

De grand vent petite pluie. Comme un grand vent est souvent suivi d'une petite pluie, de grands éclats de colère n'aboutissent souvent à rien de grave.

Ce sont les petites pluies qui gâtent les grands chemins. De petites dépenses multipliées deviennent ruineuses.

Pluie d'avril vaut mieux que le chariot de David. Il vaut mieux qu'il pleuve et que le ciel soit couvert en avril, que si l'on avait alors des nuits sereines et qu'on vit le Chariot de David et les autres constellations.

Terminons par quelques remarques scientifiques.

Un grand nombre de causes locales influent sur la quantité de pluie qui tombe annuellement. Parmi ces causes, il faut citer les forêts. On a constaté que la moyenne des pluies a beaucoup baissé dans les pays autrefois boisés, mais dont on a détruit les forêts. Un exemple frappant nous est donné par l'Australie. Depuis quelques années, les colons de cette île se sont livrés avec une espèce de fureur à la destruction des forêts, afin de transformer le sol en prairies. Qu'en est-il résulté ? C'est que, de 1863 à 1868, la quantité de pluie tombée a diminué de moitié, et que le manque d'eau s'est fait si vivement sentir dans le district de Victoria, que des mesures énergiques ont dû être prises pour sauver les forêts encore existantes, et créer sur divers points des pépinières de reboisement.

Les contrées sillonnées de nombreux cours d'eau, parsemées de lacs, coupées de marécages, étant le siège d'une évaporation plus active, sont également sujettes à des pluies plus fréquentes. D'un autre côté, il ne pleut pas ou il ne pleut qu'à de très rares intervalles, dans les contrées entièrement dépourvues de végétation, tels que les déserts africains et américains.

Les pluies les plus abondantes sont l'apanage de quelques vallées de l'Asie centrale, où l'on a observé une chute d'eaux pluviales de 37 cm, dans une seule journée. Dans certaines localités au pied de l'Himalaya, la hauteur d'eau tombée annuellement s'élève à 17 mètres, soit 30 fois plus qu'à Paris et à peu près la hauteur d'une maison de six étages.

Nos averses de temps d'orage ne peuvent donner qu'une faible idée de ces pluies de l'Inde, qui, tombant verticalement en jets droits et serrés, ne présentent aucune solution de continuité, et s'épanchent en véritables cataractes pendant trois mois de l'année, de la fin de mai à celle d'août.

Quelques étymologies vaudoises.

Dans la dernière séance de la Société d'histoire de la Suisse romande, tenue à Yverdon, on a donné l'étymologie des noms de quelques localités du canton, en commençant, naturellement, par Yverdon.

Yverdon, qui existait déjà avant l'occupation de l'Helvétie par les Romains, portait le nom d'*Eburodunum* en langue anglo-celtique, que Loys de Bochat traduisait par : *colline à l'embouchure d'une rivière*, M. Martignier par : *forteresse du Buron* (rivière à Yverdon), mais qui signifie en réalité, d'après M. Adolphe Pictet : *castel sur l'eau*, du celtique *eb ur dun* : sur eau Castel.

Quant au *Buron* à Yverdon, au *Boiron* près Morges et au *Boiron* près Nyon, cela signifie un ruisseau bruyant, transportant graviers et sables, du verbe latin *burrio*, *burrire*, qui rend un bruit sourd, comme quand l'eau bouillonne, d'où dérive *bruire*.

La Tour-de-Peilz. Le mot *Peilz* doit s'appliquer, non pas au bourg de cette commune, mais à la pointe de *Peilz*, digue rocheuse, sur laquelle le bateau à vapeur l'Hirondelle est venu briser sa quille. Cette roche, qui part de la pointe de *Peilz*, s'enfoncé graduellement dans le lac ; c'est un môle ou digue naturelle dont le nom dérive du latin *pila*, qui signifie : *môle, digue contre les eaux*. Le nom régulier en latin est *turris pilae* : la *tour de la digue* ; le mot *pilae* renferme les 5 lettres *p e i l a*, et en remplaçant l'a par *z*, nous aurons *Peilz*.

Le Treytorrens (Lavaux). La lisière à l'embouchure de la Baye de Montreux, se nomme encore le *Trait de Bay*. En 1335, les frères Seschaulz de Blonay avaient le droit de pêche sur cette zone. Ils venaient ce droit, cette année-là, au monastère d'Hauterêt, près Palézieux, et l'acte latin désigne cette zone par *Tractus de Bay*. En latin, *tractus* signifie : *trainée, zone, lisière, contrée, pays* ; en latin, le substantif *torrens* signifie bien torrent, ruisseau, mais l'adjectif *torrens* veut dire *brûlé, desséché par le soleil*. Cet adjectif s'applique pour exprimer une fontaine tarie, desséchée, et joint au mot *zone*, il indique une *zone desséchée par le soleil*, ou si vous voulez, *zone torride* pour *Treytorrens*. J. F. P.

Lo vin nové et lo référandon.

Su l'air de la tsanson dao père Grise :
Les Jésuites, cette fois (*bis*).

L'an quatre-veingt-houitantè-dou (*bis*)
Po lè vegnolans sein lo sou (*bis*)
Ne sarà diéro bon ;
Kâ mé d'on bossaton
Porrà bin restà vouido
Dè novi ; (*bis*)
Dè cé fameux liquido,
Dè cé vin d'arabi.

—
Avoué cein que va ètrè rà, (*bis*)
Sarà dè pourra qualità ; (*bis*)
Kâ cé tsancro dè vin,
Atant què dao ricin,
Farà fèrè la potta,
Sein jamé (*bis*)
Fèrè bailli 'na nota
Po no reindre on pou dié.